



Concept régional du développement de l'athlète Swiss Volley Région Jura-Seeland

État: 31.03.2020
Version: 1
Impression: 23.06.2020

Sommaire

Sommaire	2
1 Introduction	2
2 Résumé	3
3 Détection des talents (Phase T1)	4
3.1 Informations aux clubs	4
3.2 Informations aux joueur·euse·s licencié·e·s	4
3.3 Visites dans les clubs	4
3.4 Visites aux tournois mini de la région.....	4
3.5 Talent Test	4
3.6 Talent Training.....	5
3.7 Sélection des talents & intégration à la promotion régionale des talents	5
4 Promotion régionale des talents (Phase T2)	5
4.1 Promotion des talents des filles	5
4.2 Promotion des talents des garçons	6
5 Autres mesures de promotion régionale (phase F3)	7
5.1 Promotion des filles	7
5.2 Promotion des garçons.....	8
5.3 Promotion des entraîneurs.....	Fehler! Textmarke nicht definiert.

1 Introduction

Le «Développement régional de l'athlète région SVRJS – Swiss Volley Region Jura Seeland» est basé sur les documents [«Swiss Volley Concept cadre FTEM Volleyball & Beach volleyball»](#) et [«Swiss Volley développement de l'athlète Volleyball & Beach volleyball»](#).

Il représente la mise en œuvre régionale des deux concepts lors de la transition du sport populaire au sport de performance. Il montre plus en détail comment la mise en œuvre des phases T1 et T2 se déroule dans la région Jura-Seeland. Le document est complété par les autres mesures de promotion de la région Jura-Seeland en phase F3.

2 Résumé

L'objectif de la promotion des talents de Swiss Volley est de donner aux talents la possibilité de se former en tant que professionnels du volleyball en Suisse. Pour ce faire, les programmes de soutien des régions, des clubs et de Swiss Volley sont liés et coordonnés. Les associations régionales prennent en charge les deux premières phases - la phase T1 (détection des talents) et la phase T2 (promotion des talents régionaux). De plus, la région Jura-Seeland s'engage dans la promotion des joueur·euse·s d'importance régionale.

La première étape de la promotion des talents est la détection et la sélection des talents dans la phase T1 (montrer le potentiel). La personne responsable de cela dans l'association régionale est le Talent Scout. Toutes les joueuses et tous les joueurs qui sont intéressés par le programme de détection de talents de la région peuvent à tout moment s'inscrire de manière indépendante auprès du Talent Scout. En outre, les Talent Scouts recherchent activement des talents dans les clubs de la région. Après la période de détection de talents, les joueur·euse·s reçoivent une évaluation de leur potentiel. Les joueur·euse·s ayant fait l'objet d'une évaluation de potentiel A à C sont définis comme des talents et sont également généralement titulaires d'une Swiss Olympic Talent Card régionale. L'évaluation du potentiel A-C est la condition préalable pour participer à la promotion des talents de Swiss Volley (phase T2).

Les talents, au sens de Swiss Volley, sont des joueur·euse·s qui correspondent au profil de talent de Swiss Volley. Le profil de talent de Swiss Volley est basé sur les compétences nécessaires pour pouvoir jouer au niveau élite international au bloc et en attaque. Le test de talent ne définit pas les performances actuelles d'un athlète. Une définition plus détaillée est disponible sur le [site internet](#) de Swiss Volley

Le développement régional des talents commence avec la phase T2 (confirmer le potentiel). L'objectif de la phase T2 est d'amener les joueur·euse·s à un niveau national et donc à la phase T3 (entraînement pour atteindre le niveau national). Pour ce faire, les talents sont formés aux compétences de base dans les domaines technique, tactique, physique et psychologique. Les cadres agissent selon un plan d'entraînement développé par Swiss Volley (Swiss Volley Guidelines).

La phase T3 est organisée au niveau national et les talents doivent être prêts à se déplacer au niveau national à la fin de leur scolarité obligatoire pour obtenir la meilleure formation possible en matière de volleyball. Les cadres de la phase T3 sont les "clubs nationaux de la relève" (CNR) pour les filles et les "centres nationaux d'entraînement" (CNE) pour les garçons. La liste actuelle de ces cadres peut être consultée [en ligne](#).

Tous les joueurs qui ne répondent pas aux exigences strictes de la sélection des talents peuvent être promus au niveau régional par les "cadres de soutien des associations régionales" (phase F3).

3 Détection des talents (Phase T1)

Personne de contact (Talent Scout): Réjane Gerber, talent@svrjs.ch, 078 760 17 45

La Détection de talents de Swiss Volley est ouverte à tous les joueur·euse·s qui n'ont pas de Swiss Olympic Talent Card et/ou qui sont encore à l'école primaire. Il s'agit d'un processus en plusieurs étapes qui se déroule chaque année en automne et qui est organisé par le Talent Scout de la région. Le processus comprend les sept étapes suivantes.

3.1 Informations aux clubs

Les clubs de la région Jura-Seeland sont informés par le Talent Scout de la prochaine détection de talents.

- Quand ? Début août
- Comment ? Par courriel, par flyers et par publications sur le site de l'association régionale www.svrjs.ch
- À qui s'adresse l'information ? Responsables d'équipes juniors, Responsables d'équipes minis, correspondants et présidents des clubs de la région.
- Qu'est-ce qu'elle contient ? Informations générales sur la détection des talents (quel·le·s joueur·euse·s sont recherché·e·s et devraient s'inscrire) ; Informations sur le déroulement de la détection de talent (nombre d'entraînements, lieux, horaires), Informations générales concernant le Talent test, Information concernant le processus d'inscription (délai, mode d'inscription); Informations concernant les visites aux clubs.

3.2 Informations aux joueur·euse·s licencié·e·s

Les joueur·euse·s licencié·e·s de la région Jura-Seeland sont informés par le Talent Scout de la prochaine détection de talents.

- Quand ? Début septembre
- Comment ? Par courriel, adressé aux parents
- À qui s'adresse l'information ? 7H-11H (selon CDIP) soit 5e année primaire jusqu'à la dernière année de l'école obligatoire
- Qu'est-ce qu'elle contient ? Informations générales concernant la détection (quel·le·s joueur·euse·s sont recherché·e·s et devraient s'inscrire) ; Informations sur le déroulement de la détection de talent (nombre d'entraînements, lieux, horaires), Informations générales concernant le Talent test, Information concernant le processus d'inscription (délai ? mode d'inscription ?)

3.3 Visites dans les clubs

Les Talents Scouts se rendent à des entraînements dans les clubs de la région pour rechercher des joueur·euse·s intéressant·e·s en collaboration avec l'entraîneur·e du club et/ou les dirigeants. Ils s'adressent aux joueur·euse·s intéressant·e·s et les invitent au Talent Test. Les entraîneur·e·s du club peuvent également profiter de la visite en utilisant le Talent Scout comme "Coach the Coach".

- Inscription? Annonce auprès des clubs jusqu'à la fin août
- Quand? De début septembre à mi octobre
- Par qui? Talent Scout ou représentant

3.4 Visites aux tournois mini de la région

Les Talent Scouts visitent les tournois MINI de la région dans les catégories Kidsvolley, U13 et U15 pour rechercher des joueur·euse·s intéressant·e·s. Ils informent les entraîneurs des clubs, parlent à ces joueur·euse·s, ainsi qu'à leurs parents et invitent les joueur·euse·s à participer au Talent Test.

- Quand ? 1^{er} et 2^e tournoi mini régional (Novembre et décembre)
- Par qui ? Talent Scout ou représentant

3.5 Talent Test

Chaque année, les Talent Tests sont organisés dans la région Jura Seeland. À la fin du test, chaque joueur·euse se voit attribuer une évaluation de son potentiel. D'après cette évaluation, la première sélection se fait en invitant par la suite uniquement les joueur·euse·s ayant un potentiel élevé à participer à des entraînements pour les talents.

- Quand ? En novembre
- Par qui ? Talent Scout
- Coûts ? Gratuit pour les participants

3.6 Talent Training

Les joueur·euse·s invité·e·s participent à un Talent Training dans le but de vérifier et, si nécessaire, d'améliorer les résultats du Talent Test. En outre, une séance d'information pour les parents sera organisée dans le cadre du Talent Training afin d'informer les parents sur la promotion des talents de Swiss Volley.

- Quand ? Entre novembre et décembre (au moins 3 entraînements)
- Information aux parents ? Quand ? Courriel, après le Talent Test
- Par qui ? Talent Scout
- Coûts ? Gratuit pour les participants

3.7 Sélection des talents & intégration à la promotion régionale des talents

Sur la base des résultats du Talent Test et du Talent Training, le Talent Scout communique ses résultats à Swiss Volley. Swiss Volley recueille les résultats de toutes les régions et informe les joueur·euse·s avant Noël de leur évaluation du potentiel et si une Swiss Olympic Talent Card Regional est commandée.

Comme le nombre de cartes est limité chaque année, Swiss Volley a la possibilité d'ajuster la limite de points d'une année à l'autre.

Les joueur·euse·s ayant une évaluation de leur potentiel de A à C sont considéré·e·s comme des talents pour Swiss Volley. Cela leur donne accès à la promotion régionale des talents dans la phase T2. Le Talent Scout régional s'occupera de l'intégration des joueur·euse·s dans les cadres de formation respectifs.

4 Promotion régionale des talents (Phase T2)

La tâche de la promotion régionale des talents consiste à amener les talents jusqu'au niveau national (phase T3). Les joueur·euse·s restent dans leur club d'origine et complètent leur formation sportive dans les cadres. Selon le type du cadre, ils possèdent une double licence avec le cadre et participent également au championnat régional.

Ces cadres remplissent les conditions requises par Swiss Volley et suivent les Guidelines de Swiss Volley pour la formation.

4.1 Promotion des talents des filles

Sport-art-études Franches-Montagnes et Centre de Formation Franches-Montagnes

GER : Sports arts études (SAE) Volleyball Franches-Montagnes secondaire I

Personne de contact : Annelise Chevillat, Ch. Fin du Droit 22, 2350 Saignelégier, 079 333 69 65, annelise.chevillat@bluewin.ch.

Le Groupe d'entraînement régional SAE et CF est le centre chargé de la promotion des talents filles pour la région SVRJS. Il est géré par le club Volleyball Franches-Montagnes (VFM).

L'entraîneur de la structure SAE doit disposer des certificats nécessaires de Swiss Olympic. La structure SAE est officiellement soutenue et reconnue par le Canton du Jura.

Les coûts bruts (base de 15 joueuses SAE et CF) sont estimés à CHF 4'850 par année et par joueuse. Ils sont pris en charge par le VFM.

Une contribution de CHF 3'000 est versée par la région SVRJS pour l'ensemble de la structure.

Toutes les participantes à la structure SAE doivent signer une charte de « bonne conduite » qui est remise au responsable sportif du Canton du Jura. En cas de non-respect, la fille peut être exclue de la structure.

Structure SAE :

Chaque année, mi-janvier, une matinée de détection est organisée. Toutes les filles de la région scolarisées en 8^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème} Hamos sont invitées à y participer. Une sélection est effectuée par l'entraîneur SAE, la responsable SAE ainsi que l'entraîneur de la 1^{ère} équipe dame de VFM. La structure SAE peut compter jusqu'à maximum 12 joueuses. Les joueuses sélectionnées doivent se soumettre à un contrôle médical avant de pouvoir intégrer la structure. En intégrant le SAE, elles sont scolarisées à l'école secondaire de Saignelégier. Sur demande, le VFM propose des solutions d'hébergement et organise les repas de midi.

Les entraînements se déroulent les mardi, jeudi et vendredi de 11h00 à 12h30 soit 6 périodes par semaine hors vacances scolaires. Une séance de fitness est également organisée le lundi soir sous la surveillance de l'entraîneur. Le concept « fitness » est soumis à l'approbation du préparateur physique du VFM. Les filles sélectionnées doivent également effectuer 3 entraînements par semaine dans leurs clubs respectifs. Un double championnat est exigé.

Une cotisation de CHF 500.- a été facturée par le VFM pour l'année scolaire 2019-2020. Il est possible que ce montant soit revu à la hausse dès août 2020. Les clubs dont sont issues les filles ne paient aucune contribution directe au VFM.

4.2 Promotion des talents des garçons

5 Autres mesures de promotion régionale (phase F3)

5.1 Promotion des filles

5.1.1 SAR – Volleyball

Personne de contact (coordinateur sportif) : Réjane Gerber, responsable de la relève, r.gerber@svrjs.ch, 078 760 17 45

Les équipes SAR (Sélection de l'Association Régionale) font office de structures régionales de compétition. Les entraîneurs SAR sont chargés de sélectionner les meilleures joueuses de la région SVRJS, en âge SAR et des deux années de naissance postérieures. Cela implique qu'ils les connaissent, qu'ils les suivent et les convoquent en sélection et qu'ils entretiennent des rapports étroits avec les entraîneurs concernés dans les clubs ainsi qu'avec les parents. Ils participent avec elles à la préparation et au championnat suisse de la relève SAR ayant lieu fin septembre. La saison SAR se déroule ainsi de janvier à septembre et se termine par le championnat suisse SAR. Les entraînements sont planifiés à l'avance et la liste des dates est envoyée par email aux parents et publiée sur le site www-svrjs.ch/relève. Une participation de CHF 50.- est demandée aux jeunes qui participent aux championnats suisses SAR.

5.1.2 Future SAR

Personne de contact (coordinateur sportif) : Réjane Gerber, responsable de la relève, r.gerber@svrjs.ch, 078 760 17 45

Pendant la période de détection de Talent, le Talent Scout repère les filles en âge M13 et plus jeunes, performantes et motivées. Elles seront ensuite invitées à participer à la structure « Future SAR ». Cette structure permet de les suivre sur plusieurs années et de leur offrir des entraînements supplémentaires alors qu'elles sont trop jeunes et donc souvent trop petites pour participer à la SAR. Les entraînements sont planifiés à l'avance et la liste des dates est envoyée par email aux parents et publiée sur le site www-svrjs.ch/relève. Cette structure est gratuite pour les participantes.

5.1.3 CPAR Centre de Formation (CF) Volleyball Franches-Montagnes secondaire II

Personne de contact : Annelise Chevillat, Ch. Fin du Droit 22, 2350 Saignelégier, 079 333 69 65, annelise.chevillat@bluewin.ch.

Le CPAR CF VFM est une des mesure de promotion pour les filles dans la région SVRJS. Il est géré par le club Volleyball Franches-Montagnes (VFM).

L'entraîneur de la structure SAE doit disposer des certificats nécessaires de Swiss Olympic. La structure SAE est officiellement soutenue et reconnue par le Canton du Jura.

Les coûts bruts (base de 15 joueuses SAE et CF) sont estimés à CHF 4'850 par année et par joueuse. Ils sont pris en charge par le VFM.

Une contribution de CHF 3'000 est versée par la région SVRJS pour l'ensemble de la structure.

Toutes les participantes à la structure SAE doivent signer une charte de « bonne conduite » qui est remise au responsable sportif du Canton du Jura. En cas de non-respect, la fille peut être exclue de la structure.

Centre de Formation :

Seules les filles avec un potentiel de ligue nationale se voient proposer cette opportunité. Elles s'entraînent au VFM à raison de minimum 3 entraînements par semaine ainsi que de 2 entraînements physiques. En saison, les matchs viennent se rajouter au planning Le but étant d'atteindre la 1L après une année. Pour les plus talentueuses, un contrat de stagiaire en LNA est proposé. Un suivi de formation est effectué par l'entraîneur du CF ainsi que par l'entraîneur LNA pour les filles concernées. Le préparateur physique du club prépare également un programme de condition physique personnalisé.

En participant au CF et grâce à la reconnaissance cantonale, elles bénéficient d'allègement dans le cadre de leurs études ou apprentissages.

Une cotisation de « club » est due à VFM. Aucun surcoût n'est facturé pour le CF.

5.1.4 CPAR Sport Kunst Schule (SKS) Stadt Biel - Sport-Art-Études de la Ville de-Bienne

CPAR : Sport-Kultur-Studium (SKS) Stadt Biel - Sport-art-études de la Ville de Bienne - Secondaire I et Secondaire II

Personne de contact : Christine Perret, Koordinatorin zwischen Schule/Trainer/Club/Stadt Biel, 079 566 60 48
christine.perret@bluewin.ch

Le CPAR Sport-Kultur-Studium (SKS) de la Ville de Bienne est également un centre chargé de la promotion des filles et des garçons pour la région SVRJS. Il est indépendant du Club de Bienne VEBB.

Il propose une offre de la première année d'école secondaire (Secondaire I) jusqu'à la dernière année de gymnase (Secondaire II), en français et en allemand. La condition préalable pour y accéder est la possession d'une Talent Card R ou N. Sans une de ces Talent Card, il est impossible d'y accéder et celle-ci doit être renouvelée chaque année sans quoi, le participant se voit exclu de la structure.

Les entraîneurs de la structure doivent être au bénéfice d'un diplôme d'entraîneur A, décerné par Jeunesse et Sport. Les entraînements sont mixtes et ont lieu 3 fois par semaine sur les heures de midi (11:45-13:30). Ceci 42 semaines par année.

À partir de la 9H, une séance de fitness est organisée le mercredi après-midi. Elle peut être effectuée au CTS Bienne ou dans un autre fitness de la région.

De plus, la structure bénéficie d'une excellente collaboration avec la Clinique des Tilleuls, où les athlètes ont un accès facilité à des rendez-vous de physiothérapie et/ou d'autres rendez-vous chez des spécialistes.

La coordinatrice coordonne et contrôle les plans d'entraînement, de fitness, les horaires et assure la communication entre les athlètes, l'école, les entraîneurs, les clubs et la Ville de Bienne.

Les athlètes participent aux frais à hauteur de CHF 2000.- par année.

La structure reçoit une contribution de la région SVRJS de CHF 3000.- par année.

5.2 Promotion des garçons

Personne de contact (coordinateur sportif) : Réjane Gerber, responsable de la relève, r.gerber@svrjs.ch, 078 760 17 45

5.2.1 SAR – Volleyball

Les équipes SAR (Sélection de l'Association Régionale) font office de structures régionales de compétition. Les entraîneurs SAR sont chargés de sélectionner les meilleurs joueurs de la région SVRJS, en âge SAR et des deux années de naissance antérieures. Cela implique qu'ils les connaissent, qu'ils les suivent et les convoquent en sélection et qu'ils entretiennent des rapports étroits avec les entraîneurs concernés dans les clubs ainsi qu'avec les parents. Ils participent avec eux à la préparation et au championnat suisse de la relève SAR ayant lieu fin septembre. La saison SAR se déroule ainsi de janvier à septembre et se termine par le championnat suisse SAR. Les entraînements sont planifiés à l'avance et la liste des dates est envoyée par email aux parents et publiée sur le site www-svrjs.ch/relève. Une participation de CHF 50.- est demandée aux jeunes qui participent aux championnats suisses SAR.

5.2.2 Future SAR

Pendant la période de détection de Talent, le Talent Scout repère les garçons en âge M13 et plus jeunes, performants et motivés. Ils seront ensuite invités à participer à la structure « Future SAR ». Cette structure permet de les suivre sur plusieurs années et de leur offrir des entraînements supplémentaires alors qu'ils sont trop jeunes et donc souvent trop petits pour participer à la SAR. Les entraînements sont planifiés à l'avance et la liste des dates est envoyée par email aux parents et publiée sur le site www-svrjs.ch/relève. Cette structure est gratuite pour les participantes.

5.2.3 CPAR Sport Kunst Schule (SKS) Stadt Biel - Sport-Art-Études de la Ville de-Bienne

Le commentaire ci-dessus est valable pour la formation des filles et des garçons.